

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 24 novembre 2009 portant nomination au Conseil national de l'insertion par l'activité économique

NOR : PRMX0928167A

Le Premier ministre,

Vu le décret n° 91-422 du 7 mai 1991 modifié relatif au Conseil national de l'insertion par l'activité économique,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Sont nommés membres du Conseil national de l'insertion par l'activité économique :

*1° En qualité de représentants des ministres
et de Pôle emploi*

Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, représentant le ministre chargé de l'emploi.

Le directeur général de l'action sociale, représentant le ministre chargé de l'action sociale.

Le directeur du budget, représentant le ministre chargé du budget.

Le directeur de l'administration pénitentiaire, représentant le ministre chargé de la justice.

Le directeur général des collectivités locales, représentant le ministre chargé de l'intérieur.

Le délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, représentant le ministre chargé de l'aménagement du territoire.

Le délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie, représentant le ministre chargé de l'innovation sociale et de l'économie sociale.

Le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services, représentant le ministre chargé du commerce et de l'artisanat.

Le secrétaire général du comité interministériel des villes, représentant le ministre chargé de la ville.

Le directeur général de Pôle emploi.

2° En qualité de personnes qualifiées

M. Claude Alphantery, président honoraire.

M. Philippe Braidy.

Mme Claude Brevan.

M. Bernard Seillier.

M. Hugues Sibille.

M. Jean-Pierre Caillon.

Mme Françoise Leroy.

M. Laurent Laik.

M. Eric Pliez.

Mme Clothilde Breaud.

M. Jacques Vinet.

Mme Jeanne Dietrich.

3° En qualité d'élus

Sur proposition de l'Association des régions de France, Mme Marie-Laure Meyer, conseillère régionale d'Ile-de-France.

Sur proposition de l'Association des maires de France, M. Bernard Charles, adjoint au maire de Lille.

Sur proposition de l'Assemblée des communautés de France, M. Christian Avocat, président de la communauté du Grand Roanne.

Sur proposition de l'Alliance villes-emploi, M. Jean-Jacques Delaveau, président du PLIE de Nord Essonne.

M. Yves Censi, député de l'Aveyron.

Mme Isabelle Debré, sénateur des Hauts-de-Seine.

M. Michel Issindou, député de l'Isère.

Mme Geneviève Levy, députée du Var.

M. Francis Vercamer, député du Nord.

*4° En qualité de représentants des organisations syndicales de salariés
et des organisations professionnelles d'employeurs*

Mme Marie-Andrée Seguin, représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT).

M. Dominique Macaigne, représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).

Mme Marie-Françoise Leflon, représentant la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC).

M. Daniel Rossi, représentant la Confédération générale du travail (CGT).

M. Stéphane Lardy, représentant la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO).

M. Jean-Luc Placet, représentant le Mouvement des entreprises de France (MEDEF).

Mme Françoise Andrieu, représentant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME).

M. Claude Cochonneau, représentant la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

Mme Marie-Jeanne Ourth-Bresle, représentant l'Union nationale des professions libérales (UNAPL).

M. Dominique Metayer, représentant de l'Union professionnelle artisanale (UPA).

Art. 2. – M. Yves Censi est nommé en qualité de président.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 novembre 2009.

Pour le Premier ministre et par délégation :
Le secrétaire général du Gouvernement,
SERGE LASVIGNES